



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 janvier 2016

Le 16 janvier 2016, les adhérents de l'Association se sont réunis, salle des Fêtes Dubreil à Aulnois s/s Laon, sur convocation du Président et du conseil d'administration en date du 16 décembre 2015.

Une feuille d'émargement a été établie et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. (Voir annexe)

La séance commence à 15h50. Le Président présente d'abord les excuses de

- M. Antoine LEFEVRE, Sénateur Maire de Laon, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon,
- M. René DOSIERE, Député de l'Aisne qui nous rejoindra en fin de journée,
- M. Christophe COULON, Vice-Président du Conseil Régional Nord Pas de Calais Picardie qui nous rejoint en fin de journée,
- M. Fawaz KARIMET, Conseiller Départemental,
- M. Thierry DELEROT, Conseiller Départemental qui nous rejoindra en fin de journée,
- M. Charles COURTOIS, Président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Aisne.

Après avoir remercié l'ensemble des membres présents et notamment

-M. Denis DUMAY, Maire d'Aulnois, le Président, Jackie DUQUESNE déclare ouverte cette 24^{ème} assemblée générale. Le secrétariat est assuré par Françoise GAYANT, assistée de Hervé DOUCHET.

Avant de commencer, je voudrais que nous ayons une pensée toute particulière pour Luc BOURDON et Michel AUGIER, retenus sur leur lit d'hôpital. Souhaitons-leur un prompt rétablissement. Nous aurons également une pensée pour trois de nos membres décédés au cours de cette année, Max DUPREZ, Roger BOSELLI, baliseur et Bernard ROUSSEAU, Trésorier-adjoint depuis 1992.



8 rue du Jardin Flamant 02000 AULNOIS-sous-LAON
Tél : 03.23.22.80.84 – e-mail : arpal.aulnois@orange.fr
Site Internet : www.randonneurs-arpal.fr
Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports-N° D 02 S 566



Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion sera le suivant :

- ✂ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 janvier 2015
- ✂ Rapport moral
- ✂ Rapport d'activités
- ✂ Rapport financier
- ✂ Renouvellement du ¼ sortant du Conseil d'Administration (pour participer au vote, l'adhérent devra être à jour de sa cotisation 2016)
- ✂ Représentation de l'ARPAL aux Assemblées Générales du Comité Départemental et du Comité Régional
- ✂ Projets pour 2016-2017
- ✂ Questions diverses

Il rappelle que, pour pouvoir délibérer, le tiers des membres doit être présent ou représenté (soit 62). Constat est fait que 101 membres sont présents ou représentés.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Chacun des membres ayant eu connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 janvier 2015, le Président demande d'approuver ces rapports. Ils sont approuvés à l'unanimité des présents ou représentés.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport moral.

La saison 2015 s'achève avec 185 adhérents soit une stabilité par rapport à 2014 (187). L'ARPAL reste au premier rang au plan départemental devant les clubs de St-Quentin avec 181 adhérents, Vervins avec 147 adhérents et Château-Thierry avec 123 licenciés. Par contre, le taux de renouvellement de 84 % est en légère hausse par rapport à 2014. Cependant, nous enregistrons 30 nouvelles adhésions.

La représentativité des femmes y est toujours importante avec 122 femmes soit 66 % contre 63 hommes (34,4 %).

C'est toujours dans la tranche d'âge de 50 à 69 ans que l'on retrouve le plus d'adhérents (82 %).

Après bientôt 25 ans de présence sur le Laonnois, notre club continue de mobiliser et fidéliser bon nombre de randonneurs qui aiment se retrouver dans cette activité de pleine nature.

L'équipe dirigeante en place a souhaité offrir une diversité de nos activités au sein du club où chacun d'entre vous trouve maintenant la randonnée adaptée à son rythme, assurant ainsi une bonne vitalité de l'ARPAL.

Seule ombre au tableau, nous n'avons pu réaliser la mise en place de la marche nordique, pourtant tant demandée.

En effet, la personne qui semblait vouloir prendre en charge cette activité il y a un an s'est désistée en cours d'année et cela est bien regrettable. Mais ne désespérons pas et gardons l'espoir de pouvoir prochainement ajouter ce module à notre catalogue et répondre ainsi à cette demande.

La randonnée pédestre qui n'est pas une course de vitesse mais un moment pratique pour la convivialité dans l'exercice physique nous permet d'aller à la découverte de nos riches territoires et ce, grâce à nos dévoués animateurs que je veux ici remercier.

Je le redis, pour bien montrer notre appartenance à ce club ainsi qu'à notre fédération, je vous recommande une nouvelle fois de porter, lors de nos sorties le badge qui vous a été remis en y insérant la copie de votre licence en cours de validité.

M'adressant à l'équipe dirigeante du Conseil d'administration, je veux lui dire un grand merci pour son assiduité à nos réunions où nous sommes souvent au complet.

Cela montre bien l'intérêt de ces bonnes volontés engagées au sein de l'ARPAL pour que ce club rayonne de vitalité.

J'ai remercié il y a quelques instants, les animateurs mais je n'oublie pas non plus les baliseurs qui œuvrent pour le compte du Comité et plus particulièrement actuellement sur le projet numérique.

Et vous, randonneurs et randonneuses, vous êtes les forces vives de l'ARPAL. Grâce à vous, notre club conserve sa place de premier rang des clubs affiliés au sein du département.

Grand merci aussi à la commune d'Aulnois sous Laon, au Conseil départemental de l'Aisne, au Conseil régional de Picardie ainsi qu'à la Direction départementale de la Cohésion sociale qui, grâce à leur soutien financier ou matériel nous ont permis la réalisation de nos projets.

Merci à tous !

Ce rapport est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Hervé DOUCHET, Vice-Président, donne lecture de son rapport d'activités. Pas moins de 94 randonnées au total vous ont été proposées en 2015 hors séjour. Il trace un bref rappel des principales randonnées effectuées au cours de l'année 2015, un calendrier bien rempli susceptible de satisfaire tous les participants avec en plus les randos santé, les randos sportives et les randos du jeudi.

Cette année, était organisée en partenariat avec la commune de Cessières que nous tenons à remercier, la randonnée dite de Printemps dont les itinéraires ont sillonné le massif de Saint-Gobain.

Mis en place pour la première fois cette année par le Comité de la Randonnée pédestre de l'Aisne, le projet BRIL (Belle Randonnée Itinérante linéaire) a réuni 64 randonneurs de l'ARPAL sur le GR 12 de Blérancourt à Merlieux.

Deux séjours étaient organisés en 2015 : Crozon emmené par Alain Cuzol (26 participants) et le séjour Vosges emmené par André Laseux (10 participants).

Des membres de l'ARPAL ont représenté le club aux assemblées générales du Comité Départemental de randonnée pédestre de l'Aisne et du Comité Régional de randonnée de Picardie.

D'autres participations par l'ARPAL : Journée de la Mutualité française à destination des élèves de collège, Journée mondiale du diabète (stand tenu au Triangle de Laon), stage de formation suivi par trois personnes de l'ARPAL et poursuite du travail de balisage des sentiers GR.

Le site a été visité par 6500 personnes et 18200 pages ont été regardées. Les pages photos, calendrier et infos restent les plus visitées.

Ce rapport est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le rapport financier présenté par André PATIN, Trésorier, permet de constater que la somme de 2046,00 euros provenant des cotisations a progressé de 1,70 % par rapport à l'année passée.

Le montant total des subventions s'élève à 2260,00 euros dont 160,00 euros de la commune d'Aulnois-sous-Laon, 60,00 euros de la commune de Cerny les Bucy, 540,00 euros du Conseil Général, 1500 € du CNDS destinés à la promotion du club, à l'acquisition de petits matériels et à l'aide à la formation.

Il rappelle également que le coût de l'adhésion reste fixé à 12,00 euros pour 2016.

Il décrit en détail le bilan de l'exercice 2015.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du 1/4 sortant du CA/élections

Le Président énonce les noms des membres sortants cette année : Claude LEFEVRE, Hervé DOUCHET, Bernard ROUSSEAU, décédé.

Deux sièges sont donc à renouveler et il y a trois sièges restés vacants.

Ont posé candidature : Claude LEFEVRE, Hervé DOUCHET .

Un appel à candidature est fait à l'assistance. Se proposent : Denis CORNILLE, Jean-Pierre DOUTARD, Martine LAMANT.

Ces candidatures sont soumises au vote à main levée. Ils sont élus ou réélus à l'unanimité avec 101 voix.

Le Président demande ensuite qui souhaite représenter et être porteur de voix (18) de l'ARPAL aux Assemblées Générales du CDRPA et du Comité Régional.

Représentants ARPAL Assemblée Générale ordinaire du CDRPA du 27 février 2016 :

-Jackie DUQUESNE, Alain CUDENNEC, Béatrice DROMAIN, Hervé DOUCHET, Alain CUZOL, Martine LAMANT, Michel LAMANT, Jacqueline DEDIEU et Nelly VAROTEAUX se portent candidats :
Ces candidats sont adoptés à l'unanimité avec 101 voix.

Représentants ARPAL Assemblée Générale ordinaire Comité Régional du 5 mars 2016 :

-Jackie DUQUESNE, François BEUZIT se portent candidats.
Adoptés à l'unanimité avec 101 voix.

Les projets 2016/2017 sont présentés par Françoise GAYANT, Secrétaire. Ils sont les suivants :

- ➔ Poursuivre notre partenariat avec le CDRPA notamment pour le balisage des sentiers GR et GRP et participer à l'encadrement et l'organisation de certaines manifestations.
- ➔ Proposer nos services de balisage de sentier PR à certaines Communautés de Communes ou d'Agglomération
- ➔ Participer aux différentes formations mises en place par différents organismes (FFRandonnée le Comité Régional et Départemental ou le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).
Formation baliseur GPS, animateur de randonnée, rando santé, marche nordique.
- ➔ Participer au projet BRIL les 5, 6, 7 et 8 mai 2016 avec le CDRPA
- ➔ Séjour d'une semaine Sologne en juin
- ➔ Accueil entre clubs (Sud de l'Aisne, St Quentin, Montescourt-Lizerolles)
- ➔ Randonnée de fin de saison à Monthermé (08).

André PATIN, Trésorier, présente le budget prévisionnel en détaillant les différents postes budgétaires. L'assemblée approuve ce budget prévisionnel tel qu'il lui est présenté. Il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Questions diverses :

Une question écrite a été posée : « *J'ai une responsabilité civile auprès de mon assurance. Pourquoi la FFRandonnée m'oblige-t-elle à en avoir une deuxième ?* »

Le Président répond à cette question : l'ARPAL a fait le choix au moment de son affiliation en 1992 à la FFRandonnée d'opter pour une licence avec responsabilité civile à l'ensemble de ses adhérents. De ce fait, l'ARPAL est donc assurée par le biais de la FFRandonnée. Si elle avait opté pour une affiliation sans responsabilité civile, elle aurait été contrainte de contracter une assurance localement.

Sans autre question et l'ordre du jour étant épuisé, le Président donne la parole à Denis DUMAY, Maire d'Aulnois qui se félicite de la bonne marche de l'association et du rendu du travail au cours de cette Assemblée Générale. Comme il l'a déjà souligné, il regrette que peu de personnes du village n'adhèrent à l'ARPAL.

La séance est clôturée à 17 h. Le Président remercie l'assistance nombreuse qui a participé à cette assemblée générale. Merci également à l'équipe qui a préparé cette Assemblée Générale.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et la Secrétaire.
Fait à Aulnois-sous-Laon, le 16 janvier 2016.

Le Président
Jackie DUQUESNE

La Secrétaire
Françoise GAYANT